

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 21 mars 2024
Abergement-la-Ronce - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 68
Nombre de procurations : 8
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 15 mars 2024
Date de publication : 28 mars 2024

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	ROCHE Paul
MICHAUD Dominique	BERNARDIN Daniel	BREMOND Gabriel
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	CHEVAUX Bruno	RIOTTE Christine
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	CHAPIN Jean-Paul
JEANNET Nathalie	MATHIOT Agnès	JEANNEROD Georges
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	HENRY Micheline
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	GUIBELIN Hervé
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	MILLIER Cyril
LEFEVRE Jean-Philippe	PAUVRET Emeric	VIVERGE Patrick
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAMPANHET Stéphane	DAVID Françoise
MONNERET Christophe	CUINET Jean-Pierre	LABOUROT Céline
ROY Jean-Yves	DELAINE Isabelle	GRUET Olivier
CALINON Séverine	DEMORTIER-BLANC Catherine	SAGET Emmanuel
CROISERAT Jean-Luc	DOUZENEL Alexandre	SANCEY Pascal
GAGNOUX Jean-Baptiste	DRAY Frédérique	PERNOUX Annie
GUIBELIN Marie-Rose	HERRMANN Nadine	GINET Gérard
HOFFMANN Maurice	JABOVISTE Philippe	CALLEGHER Aline
LEPETZ Joëlle	MARCHAND Sylvette	LEGRAND Jean-Luc
MANGIN Isabelle	MIRAT Maryline	LAGNIEN Jacques
PECHINOT Jacques	NONNOTTE-BOUTON Catherine	
RYAT Thomas	PRAT Hervé	
STOLZ Julien	REBILLARD Jean-Michel	

Conseillers suppléés

FERNOUX-COUTENET Gérard suppléé par VIVERGE Pascal	LACROIX Olivier suppléé par BARDOUX Catherine
THEVENIN Hélène suppléée par BARRET-PAQUES Béatrice	BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
	DIEBOLT Alain suppléé par NOIROT Alain

Conseillers absents ayant donné procuration

ANTOINE Patricia donne procuration à ROCHE Paul
BERTHAUD Mathieu donne procuration à DOUZENEL Alexandre
DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé
GERMOND Daniel donne procuration à DRAY Frédérique
GIROD Isabelle donne procuration à MARCHAND Sylvette
GRUET Justine donne procuration à MIRAT Maryline
MBITEL Mohamed donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
JEANNEAUX Cyriel donne procuration à DAUBIGNEY Jean-Michel

Conseillers absents non suppléés et non représentés

CHAUCHEFOIN Gérard	JARROT-MERMET Laëtitia	MATHEZ Christian
CHAUTARD Christophe	PANNAUX Joël	RIGAUD Fabien
GOMET Nicolas	JACQUOT Patrick	

Objet : Modification des règlements intérieurs des Accueils de Loisirs

Rapporteur : Madame Nathalie JEANNET

Les services périscolaires et extrascolaires sont de plus en plus sollicités par les parents. La fréquentation ne cesse d'augmenter et le service fait face à des difficultés grandissantes, notamment en matière de recrutement de personnel formé, de locaux mais aussi de suivi des impayés.

Les règlements intérieurs des accueils de loisirs périscolaires - mercredis et extrascolaires ont été validés par délibération n° GD26/23 du Conseil Communautaire du 23 mars 2023 avec une application au 1^{er} avril 2023.

Toutefois, quelques ajustements sont nécessaires pour faciliter la compréhension des parents et apporter quelques précisions notamment sur les modifications hors délai.

Les ajustements pour le règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaires et mercredis portent sur les 5 points suivants :

➤ **Définitions et conditions d'accès :**

- Inclusion du secteur jeune de Damparis qui accueille les enfants jusqu'à 17 ans révolus.

➤ **Capacité d'accueil :**

- Aux enfants relevant de la MDPH ou de tout autre organisme reconnu par les services de l'État et ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge de transport.

➤ **Formalités d'inscription :**

- Ajout d'information santé :
 - Les éventuels PAI, allergies, habitudes alimentaires, pathologies.
 - Le nom du médecin traitant.

➤ **Modifications hors délai :**

- Pour toute première utilisation des services périscolaires pour l'ensemble de la famille.
- Modifications (ajout et/ou annulation) pour changement d'emploi du temps pour :
 - Les professions médicales, saisonnières, les services de la police, gendarmerie, les pompiers professionnels, les enseignants remplaçants, intérimaires, AESH, professeur à partir du second degré, le personnel et directeurs des ALSH,
- Sur validation de l'attestation employeur par le service Enfance Jeunesse (voir modèles ci-annexés)
ET
- Jusqu'au mercredi 23h59 pour la semaine suivante, par courriel précisant les dates, temps d'accueil et site périscolaire concerné (espace-famille@grand-dole.fr)

➤ **Absences les mercredis :**

- Au-delà de 2 absences non justifiées, les demandes seront traitées, qu'en fin de période, dans la limite des places disponibles-

L'ajustement pour le règlement extrascolaire porte sur le point suivant :

➤ **Formalités d'inscription :**

- Ajout d'information santé :
 - les éventuels PAI, allergies, habitudes alimentaires, pathologies,
 - le nom du médecin traitant.

